

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 59 (1930)

Heft: 14

Rubrik: Le concours de la "Semaine Suisse" 1930 dans les écoles du pays

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

M. le Curé, les autorités civiles, un grand nombre d'anciens élèves, de parents et d'amis de Sâles vinrent à Vuadens à l'enterrement du bon M. Thorin. Parmi les anciens élèves du vénéré défunt, on remarquait quatre prêtres de la paroisse de Sâles : M. le professeur Joseph Bovet, maître de chapelle à la cathédrale St-Nicolas, M. l'abbé Léon Pasquier, révérend curé à Romont, M. le révérend curé Louis Bovet, à Arconciel, M. le révérend Prieur Firmin Seydoux, à Broc.

Au repas funéraire, M. l'abbé Rey, révérend curé de Vuadens, exprima la profonde douleur causée par la mort si imprévue du cher disparu. Il rappela les qualités de cet ami fidèle, de ce chrétien convaincu qui, durant les six années de sa retraite à Vuadens, assistait régulièrement à la messe les jours d'œuvre et aux vêpres du dimanche.

Cher Monsieur Thorin, votre souvenir restera profondément gravé dans le cœur de vos anciens élèves. Nous penserons toujours à vos bons enseignements et à vos bons exemples.

A la messe, dans nos communions, nous prierons pour notre vénéré, cher et regretté instituteur, que le bon Dieu a rappelé à Lui pour lui donner la récompense du bon et fidèle serviteur.

Un ancien élève reconnaissant, F. S.



Le concours de la « Semaine Suisse » 1930 dans les écoles du pays

A l'occasion de la « Semaine Suisse », l'Association Semaine Suisse a transmis au corps enseignant une brochure illustrée concernant notre industrie d'articles de sport et de jouets, en l'invitant, cette année aussi, à prendre part au concours dont voici le titre : « Sport, jeux et travail national ». Le concours est clairement expliqué dans un sous-titre : *Quels sont nos articles de sport et nos jouets de fabrication suisse ?*

Voici quelques détails pris dans l'invitation adressée par l'Association Semaine Suisse au corps enseignant et concernant l'organisation de ce concours approuvé et recommandé par les Départements cantonaux de l'Instruction publique.

Nous sommes persuadés que ce nouveau thème éveillera un intérêt tout particulier parmi vos élèves. Ils auront, en outre, l'occasion d'étudier d'une manière passionnante et par un travail personnel, un domaine de notre économie que l'on considère trop souvent et à tort comme dépendant de l'étranger.

Notre petite brochure sur l'industrie suisse des jouets et des engins de sport est destinée à vous servir de documentation. Nous vous prions aussi de vouloir bien organiser durant la « Semaine Suisse » *des visites de classes aux vitrines* portant notre affiche, en particulier à celles *des magasins de jouets et d'articles de sports*, éventuellement aussi aux *ateliers* où l'on fabrique ces spécialités ou d'autres analogues. Nous avons invité les maisons intéressées à vous faciliter dans la mesure du possible ces visites et conférences.

La brochure dont il s'agit a été écrite avec la collaboration d'un pédagogue, ce qui en augmentera certainement la valeur éducative. Nous vous prions de vouloir bien faire traiter le sujet par toute votre classe à la fois, afin de *pouvoir*

déterminer vous-même les deux meilleures compositions. Vous aurez l'obligeance de nous envoyer ces deux travaux jusqu'au 31 janvier 1931. Nous décernerons à leurs auteurs une récompense. Ces deux meilleures compositions deviendront la propriété de la « Semaine Suisse » et ne seront, par conséquent, pas retournées. Les primes vous parviendront avant la fin de l'année scolaire, pour être distribuées aux élèves.

Nous sommes reconnaissants au corps enseignant suisse d'inculquer à la jeune génération *le respect du travail national, ainsi que la notion de la confiance mutuelle et de la solidarité.* C'est une tâche d'une importance toute particulière en un moment où plusieurs industries d'exportation, aussi bien que l'agriculture et les arts et métiers ont des difficultés toujours croissantes pour procurer du travail et des possibilités de gains à leurs ouvriers. Le concours de cette année fournit une nouvelle occasion à de semblables considérations d'instruction civique. C'est pourquoi nous vous invitons tous, Mesdames et Messieurs, à prendre part au nouveau concours de la « Semaine Suisse ».

Sport, jeux et travail national

Afin de faciliter la préparation du grand concours scolaire de composition qu'elle organise de nouveau cette année dans tout le pays, avec l'autorisation des départements cantonaux de l'Instruction publique, l'Association « Semaine Suisse » vient de consacrer une élégante plaquette illustrée aux *industries suisses des articles de sport et des jouets*. Cette notice, éditée dans nos trois langues nationales, a été adressée à tous les membres du corps enseignant susceptibles d'intéresser leurs élèves à cette manifestation. Les maîtres et les maîtresses qui ne l'auraient cependant pas encore reçue sont priés de vouloir bien la réclamer aussitôt au Secrétariat général de l'Association « Semaine Suisse », à Soleure.

L'exposé se divise en trois parties. Une première section est réservée aux *sports*. Elle fait pénétrer le lecteur dans un domaine très vaste de notre production, qui s'étend peu à peu à une foule de spécialités pour lesquelles nous dépendons jusqu'alors, en partie, de l'étranger. La variété des articles que livre dès maintenant notre industrie est réellement étonnante, et il suffira sans doute que notre jeunesse en soit informée pour qu'elle réserve joyeusement sa sympathie aux articles suisses de qualité. Comme bon nombre des sports que nous pratiquons nous sont venus de l'étranger, les accessoires qu'ils exigent bénéficient encore trop souvent d'une certaine auréole quand ils sont eux-mêmes fabriqués hors de chez nous. Cette préférence est aujourd'hui sans objet, sauf exceptions, — la notice de la « Semaine Suisse » le montre admirablement.

La deuxième partie aborde le royaume des *jeux* et l'industrie suisse des *jouets*, dont elle cite une multitude d'exemples imprévus. Plus encore que pour les accessoires de sport, on constate que nous sommes actuellement en mesure de répondre nous-mêmes à la plupart de nos désirs dans cet ordre d'idées. Nous assistons ainsi à la ronde des jouets pour bébés et enfants, des animaux, des véhicules de tout genre, des instruments de musique, des outils et des boîtes de construction qui font la joie de nos garçons. Le choix des jouets suisses, — bois, métal, étoffe, carton, papier, porcelaine, celluloïd, etc. — est si considérable que l'on se refuse à admettre qu'il faille encore en importer chaque année pour 4 à 5 millions de francs. La statistique du commerce suisse accuse même ces derniers temps une *augmentation* très nette de ce chiffre, que rien ne justifie sinon l'ignorance des acheteurs et leur insouciance à l'égard de l'industrie nationale. Espérons que la notice de la « Semaine Suisse » contribuera à améliorer une situation aussi paradoxale.

Enfin, la dernière partie trahit la collaboration d'un pédagogue averti, qui nous apprend comment il est facile de traiter utilement le thème proposé dans *l'enseignement général* en classe.

Nous aimerions que ce nouvel effort de vulgarisation nationale entraînant notre jeunesse à se préoccuper toujours davantage de l'activité si remarquable de nos ouvriers et de nos artisans, et qu'en particulier il lui apprenne à estimer comme elle le mérite l'industrie suisse des articles de sport et des jouets.

A. S. S.

CENTENAIRE DE 1830

La Société d'histoire du canton de Fribourg, par l'organe de son président, M. le professeur Dr Castella, directeur de la Bibliothèque cantonale et universitaire, à Fribourg, invite Messieurs les membres du personnel enseignant du canton à assister aux conférences qu'elle a organisées pour commémorer le centenaire de 1830, qui est, comme chacun sait, celui de la libération du régime oligarchique. Ces conférences auront lieu à la grande salle du cercle de Saint-Pierre, à 17 h. précises. L'invitation nous est parvenue trop tard pour que nous la portions à la connaissance de nos lecteurs pour la première conférence. Nul doute que les autres ne les intéresseront grandement. En voici la suite complète :

Jeudi, 30 octobre 1930 : M. G. Castella, professeur à l'Université : *Le sens de la réforme de 1830.*

M. le Dr Pierre Æby, professeur à l'Université : *La constitution du canton de Fribourg, janvier 1831.*

Jeudi, 13 novembre : M^{lle} Jeanne Niquille, Dr ès lettres : *Les débuts de la presse politique.*

M. R. de Weck, juge cantonal : *1830 et les codes.*

Jeudi, 27 novembre : M. le Dr E. Savoy, conseiller d'Etat : *L'agriculture fribourgeoise vers 1830.*

Jeudi, 10 décembre : M. L. Sudan, instituteur à Matran : *L'école fribourgeoise sous le régime libéral.*

M. R. Loup, Dr ès lettres, professeur à Estavayer : *Notre effort littéraire de 1830 à 1860.*

Elles auront lieu à la grande salle du cercle Saint-Pierre, aux Grand'Places, à 17 h. précises.

Une exposition de tableaux, gravures et meubles de l'époque aura lieu à la Bibliothèque cantonale et universitaire du 21 décembre 1930 au 7 janvier 1931.

Le secrétaire : B. DE VEVEY.

Le Président : G. CASTELLA.

La « lumière » parcourt 300,500 kilomètres à la seconde. On peut toujours courir derrière pour la rattraper.

La vitesse du « vent », le vent auquel on compare tous les animaux rapides, — varie, disait M. de la Palisse, suivant que le vent souffle plus ou moins fort. On peut cependant convenir que :

La « petite brise » fait 7 kilomètres à l'heure.

La « bonne brise » fait 39 kilomètres 5 à l'heure.

Le « coup de vent » fait 105 kilomètres à l'heure.

La « tempête » fait 133 kilomètres à l'heure.

Ainsi donc quand vous entrez « en coup de vent » à la maison, vous faites du 105 à l'heure !